

Référence
Unique du
Mandat

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA



CL10555-010

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la société @CT10N à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte; et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la société @CT10N.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veillez compléter les champs marqués *

Votre Nom *

THIERRY SYLVIANE
Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse *

2, allée des iris
Numéro et nom de la rue

78410 Aubergenville
Code Postal Ville

Les coordonnées de
votre compte *

FR36 3006 6100 7100 0101 9230 148
Pays
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

CTCTFRPP
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier

EURL @CT10N

I. C. S

F R 3 3 Z Z Z 8 1 1 4 0 3

Adresse
créancier

du 6 ALLEE DES IRIS

7 8 4 1 0 AUBERGENVILLE

FRANCE

Type de paiement

Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

Signé à *

Aubergenville
Lieu

05 10 2016
Date (JJ/MM/AAAA)

Signature(s) *

Veillez signer ici

Thierry

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Veillez retourner ce document rempli et signé à la société @CT10N - 6 allée des Iris 78410 Aubergenville ou par mail à contact@act10n.fr

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1^{er} prélèvement le 12/10/2016
contact débute le 01/10

inclus le dépannage du 12/09 (1h)